

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le comité SAR a mis au concours dans sa revue de mai, le poste de conseiller-conseillère aux débutants. Plusieurs postulations, toutes fort intéressantes, nous sont parvenues.

Lors de sa séance du 13 juin 2017, le comité a nommé Mélanie Baudet.

Cette jeune apicultrice possède un master en géologie. Très active en apiculture, elle suit actuellement les cours qui mènent au brevet fédéral d'apiculteur et a repris cette année la vice-présidence de la section de Nyon. Mélanie s'occupe également de la conduite du rucher situé au château de Prangins et organise des visites pour les écoles.

Nous souhaitons à Mélanie Baudet plein succès dans sa nouvelle fonction.

Pour le comité, Sonia Burri-Schmassmann

Août 2017



Alors que les moissons sont rentrées et que certains profitent de leurs vacances d'été, nous, les apicultrices et apiculteurs, préparons déjà la saison prochaine.

En effet le mois d'août constitue un tremplin décisif pour la santé de nos colonies... plusieurs travaux nous attendent.



Les jours commencent sensiblement à décliner, le nombre de fleurs diminue et les grandes miellées sont terminées. La reine a déjà réduit sa ponte depuis le solstice d'été, annonçant le déclin progressif des colonies qui se préparent à l'hivernage.

Nourrir autant que nécessaire...

Le premier traitement à l'acide formique est déjà fini ou est sur le point de l'être. Après ce dernier, il convient de visiter nos colonies afin de s'assurer de la présence de la reine, de la force de la colonie et l'état du couvain. Il est fort probable que le traitement ait perturbé sa majesté dans sa ponte et que le couvain soit plus petit, le nourrissement va stimuler cette dernière. Profitons de cette visite pour contrôler des cadres de réserves qui se trouvent sur les bords.



Les colonies doivent également être nourries afin de constituer leurs réserves d'hiver. On compte 15 kg de nourriture dans les cadres de corps pour le passage de la saison froide. Le nourrissement devrait être fini aux alentours du Jeûne fédéral, c'est pourquoi il



doit impérativement commencer en août. Selon les régions et les années, il sera plus ou moins conséquent. L'été 2016 a été catastrophique pour les abeilles qui ne trouvaient plus de quoi se sustenter. Les apiculteurs ont dû énormément nourrir. Contrairement, en été 2015, le miellat présent grâce aux pucerons a permis aux colonies de constituer des réserves importantes et permis aux apicultrices et apiculteurs de limiter leurs apports en sirop. Il convient donc de vérifier et de soupeser leurs cadres de miel qui se trouvent généralement sur le bord. Pour les débuts, nous pouvons nous munir d'une balance et peser les cadres. Par la suite, l'habitude s'installera et rapi-

dement le simple geste de lever les cadres nous donnera une bonne indication des réserves qu'ils contiennent.

La transformation du sucre, le stockage dans les alvéoles et leur operculation est un travail considérable pour les abeilles. Fin août, naissent déjà les abeilles d'hiver et elles doivent être ménagées. C'est pourquoi le nourrissage doit être effectué par les butineuses d'été qui ne passeront pas l'hiver.



Nous trouverons de nombreux sirops sur le marché mais nous pouvons également le préparer nous-mêmes. Au début un sirop très concentré sera distribué aux abeilles par le biais des nourrisseurs. On compte 10 kg de sucre pour 7 litres d'eau pour remplir les cadres de corps. Puis un sirop 1:1 (1 kg de sucre pour un litre d'eau) sera donné en petites quantités pour relancer la ponte. Pour éviter les risques de pillage, ces préparations seront offertes le soir, afin que les

abeilles les consomment pendant la nuit et que les voisines ne soient pas attirées par l'odeur du sucre. Il convient également de ne rien laisser traîner ; cadres de corps, reste de sirop. Rangeons tout le matériel dans un local fermé pour ne pas tenter ces demoiselles très sensibles à cette saison.

L'importance de la reine

Photo : Mélanie Baudet



Personnellement, j'aime bien le mois d'août car un certain ordre se retrouve au rucher. L'essaimage est en général fini et les reines des colonies essaimeuses sont nées et en ponte. Si ce n'est pas déjà fait, les jeunes reines seront marquées afin de les trouver plus rapidement. Il convient également de changer certaines reines ; les plus âgées et celles nées d'un essaimage, leur mère leur ayant certainement transmis le gène de l'essaimage.

Les très bonnes reines fécondées en station sont disponibles chez nos moniteurs éleveurs et pour les plus chevronnés d'entre nous qui auront fait leur propre élevage, ils pourront introduire leurs propres reines, une fois la ponte correctement installée.

La colonie nécessitant l'introduction d'une nouvelle reine doit être orphelinée. C'est-à-dire que la vieille reine doit être enlevée. Environ une heure après l'orphelinage, la nouvelle reine peut être introduite. N'oubliez pas d'ôter la petite pièce en plastique qui recouvre le compartiment à candi de la cagette d'introduction et de placer un scotch de carrossier troué, afin que la reine ne sorte pas trop vite. La cagette sera placée entre deux cadres de corps au centre de la ruche. Il faut laisser la colonie le plus tranquille possible et contrôler la présence de ponte et l'absence de cellule royale au 9^e jour. Dérangez le moins possible la colonie pendant le prochain mois, on dit qu'une reine est totalement acceptée une fois que sa propre descendance est née.

Stockage des cadres

Un autre travail du mois d'août est de resserrer la colonie, afin de conserver la chaleur en hiver. Selon la force de la ruche, 1 à 3 cadres seront enlevés. C'est le moment d'ôter les vieux cadres (plus de 3 ans). Si le cadre que nous souhaitons enlever contient encore du miel il peut être placé





derrière la partition en grattant les opercules qui recouvrent le miel. Les abeilles transporteront ce miel dans les cadres que nous souhaitons conserver.

Les cadres de corps doivent être stockés dans un endroit frais et sec. Ils pourront être congelés (au moins 48h) pour tuer les œufs et les larves de fausses teignes et ainsi éviter une infestation désagréable. Attention aux cadres qui contiennent encore du pollen, la fausse teigne en est friande...

Les hausses peuvent être stockées en tour. L'air doit pouvoir circuler pour éviter que les fausses teignes s'installent. Le stockage des colonnes de hausses sur une palette convient très bien. Quelques cadres seront régulièrement enlevés pour permettre une bonne ventilation. Enfin un grillage peut être placé en bas et en haut de la colonne de hausse.



Les cadres pourront également être traités à l'acide formique ou acétique, à l'aide d'une éponge pour permettre l'évaporation. Le produit et l'éponge seront placés dans une assiette sur le haut de la colonne de hausses ou sur le stock de cadre de réserve. Ne conservons pas les cadres de hausses au même endroit que les cadres de corps.

N'oublions pas que la préparation de la nouvelle saison se fait maintenant. Nos colonies méritent les meilleurs soins pour passer correctement l'hiver. Elles nous ont gâtés pendant toute la saison apicole, rendons-leur la pareille !

Bon été

Mélanie Baudet